4e ANNÉE, N° 143. — DIMANCHE, 4 FÉVRIER 1849.

ON S'ABONNE:
A Constantinople, au Bureau du Journal, *A Galata.*
Dans les Villes de Littoral, l'Agence des Paquebots français.
A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.
A Paris, chez *M. Chateauneuf aîné*, rue Richer, N. 6.
A Marseille, chez Mr veuve *Camoin et Cie.*
A Londres, chez *MM. James Cowie et Son*, Foreign Newspaper Office, 9, St Ann's lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE
ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Constantinople ..... un an, 8 colonnes
" 6 mois, 4 "
Provinces et Etranger un an, 9 "
" 6 mois, 5 "
PRIX DES ANNONCES
La ligne..... 5 piastres du G.-S
Le Journal paraît les 4, 9, 14, 19, 24, 29 de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er et du 16

INTÉRIEUR.
CONSTANTINOPLE, 4 Février.

Il est bien reconnu maintenant par tout le monde que le nouveau régime de la Turquie (*Tanzimat*) est, depuis quelques années, une vérité claire, manifeste, aussi évidente que le jour, et dont les effets ont produit, pour l'autorité gouvernementale, une plus grande puissance d'unité et d'action qui, dans les mains des hommes placés actuellement à la tête de la direction du pays, est le gage certain, infaillible de la régénération prompte et complète de l'Empire.

Le nouveau régime date de 5 à 6 ans; comme, par suite de l'état particulier des mœurs de quelques provinces, il eût été prématuré et peut-être compromettant d'y en faire l'application immédiate, le gouvernement pensa qu'il était sage pour les localités de cette catégorie, d'user d'abord de la voie des transitions, sans cependant rien concéder au détriment du principe du nouveau mode d'administration. Ainsi l'Albanie, le gouvernement général de Trébisonde et le Kurdistan ne furent soumis au *Tanzimat* que quelques années après les autres provinces de l'Empire.

Les nombreuses îles de l'Archipel turc n'étaient pas précisément en dehors du *Tanzimat*; mais elles n'étaient pas suffisamment organisées selon son esprit. Au point de vue du nouveau régime, c'était une lacune, surtout si l'on considère l'importance des intérêts politiques et financiers qui s'y rattachent. Le gouvernement général de ces îles est un des plus considérables de la Turquie; son état administratif, si peu conforme au *Tanzimat*, avait attiré, depuis quelques années, l'attention du Divan, et dans sa sollicitude pour tout ce qui concerne la puissance de l'état, il avait envoyé dans ces pays, en divers temps, des fonctionnaires d'un mérite reconnu avec la mission d'y faire les études nécessaires à leur réorganisation.

Nous allons entrer dans quelques détails pour mieux faire ressortir l'importance des localités dont nous parlons.

Les différentes provinces qui composent l'Eyalet de Djézair (gouvernement général de l'Archipel turc) sont:

1° Rhôdes avec les îles Merméris, Kerpé (Scarpanto), Tchaubau-Adassi (Naxo), Mis, Seumbeki (Simi), Kéréké (Kalki), Iliaki (Piscopu), Ingerli (Nissiros), Artupalea (Stampalia), Cadinnos, Léros, Pathmos et Icarios (Nicaria).

2° L'île de Chypre, qui comprend 16 arrondissements.

3° Stankeui (Cos), avec les petites îles environnantes.

4° Soussam (Samos), et les petites îles qui en dépendent.

5° Sakis (Chio), avec Ipsara et d'autres îlots.

6° Midilly, avec les districts de Métélin, Molova, Colonia et les îles d'Yunda (Mosconèses).

7° Lemnos, avec les îles de Bosboba (Aios-Strati), et Bulbudja (Trikeri).

8° Bozdja-Adas (Ténédos), avec Imros, Samotraki et Tassos.

On voit par ces détails purement géographiques que la sollicitude du Divan ne pouvait trop tôt prendre en considération l'état administratif de ces îles, la plupart renommées par la richesse de leurs productions; mais il est encore des détails d'un autre ordre qui n'ont pas moins d'intérêt.

La population de l'Archipel turc dépasse 400 mille âmes, et les bâtimens marchands qui appartiennent aux ports de ces diverses îles, ne vont pas à moins de 700 et représentent une capacité totale de 600 mille tonneaux.

Puisque nous avons parlé de leurs ressources, nous citerons les principales.

Rhôdes dont le sol est fertile et qui compte 42 villages et 37 mille habitans, produit en abondance du vin, des figues et d'autres fruits que le commerce exporte; des mines de soufre et de charbon de terre de bonne qualité y ont été récemment découvertes; on les croit susceptibles d'un très grand rapport.

Les îles qui se groupent autour de Stankeui n'ont pas une grande fertilité, il est vrai; ce sont autant de petits rochers où la vigne vient à peine; mais si ces îles ne sont pas favorables à l'agriculture, elles n'en sont pas moins d'un haut intérêt pour la Turquie: la pêche des éponges qu'on y fait, donne plus de 10 millions de piastres par an. Il est une autre considération que la Porte ne doit pas perdre un seul instant de vue: depuis les dernières guerres entre la Turquie et la Grèce, les marins de ces îles sont en rapports fréquens avec les marins helléniques.

Les îles qui entourent Scarpanto ont encore plus d'importance par leurs chantiers de marine marchande: on y construit tous les ans de 10 à 15 bâtimens, chacun jaugeant de 5 à 10 mille kilos.

Les îles dépendant de Rhôdes et qui se trouvent à une distance de 6 à 15 milles des côtes de l'Anatolie, fournissent d'ouvriers charpentiers presque toute l'Asie-Mineure. Chaque année, plusieurs milliers de ces ouvriers quittent leurs îles vont se répandant dans les provinces de cette partie de l'Empire Ottoman, et ne rentrent dans leurs foyers qu'à l'époque des récoltes.

Depuis long-temps les îles de l'Archipel turc, qui formaient plusieurs départemens distincts les uns des autres, faisaient partie de l'apanage du grand amiral. Cette division nuisait à l'unité de l'administration et empêchait qu'on tirât tout le parti possible des ressources de ces intéressantes localités. Les vices de cette organisation furent reconnus par les fonctionnaires que la Porte y envoya successivement pour y prendre les renseignemens nécessaires à l'établissement d'un mode administratif plus conforme aux intérêts de l'Empire et aux vues d'une sage et habile prévoyance. Ce travail d'enquête, qui s'étendit aussi bien aux intérêts politiques qu'aux intérêts matériels, fut soumis dans ces derniers temps aux méditations du conseil suprême de justice, dont la sagesse décida qu'il était urgent de centraliser dans les mains d'un gouverneur-général l'autorité de toutes les îles de l'Archipel turc. Lorsqu'on examine la place qu'elles occupent sur la carte, on les voit voisines des îles helléniques où l'esprit d'agitation est permanent, et par le temps qui court, les ministres se doivent de prendre toute les mesures de prudence qui leur sont commandées par l'intérêt du gouvernement et la sécurité des populations. On ne pouvait pas d'ailleurs, sans manquer aux premières règles d'une bonne administration, tolérer un état de choses à la faveur duquel des influences étrangères, d'accord avec d'autres influences aussi peu licites, quoique locales, nuisaient considérablement à l'ordre régulier de ces pays et à leur développement matériel et moral.

Remplacer, dans les îles de l'Archipel turc, la division de l'autorité par la centralisation; faire cesser, par cela même, ces velléités d'indépendance agissant souvent en dehors de l'action du pouvoir central et à son insu; relier ces pays par un même régime administratif, afin de leur donner par la cohésion une plus grande force et les soustraire pour toujours aux incitations voisines, c'était assurément prendre une mesure digne des hommes qui veillent avec tant de sollicitude à tous les intérêts de l'empire; mais pour en tirer des résultats conformes à la pensée du Sultan et de ses ministres, il fallait un organisateur habile, expérimenté, d'un caractère ferme surtout, décidé à déraciner les abus qui s'étaient multipliés sous le mode d'administration qu'on vient de détruire, un organisateur qui eut fait valablement ses preuves, et Sa Majesté, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédente feuille, appela à la tête du gouvernement général des îles de l'Archipel turc, Moussa Savfeti pacha, ex-ministre des finances et en dernier lieu gouverneur de Damas. La mission que la confiance de son Souverain lui a confiée, est difficile sans doute; mais on peut être sûr qu'il n'est pas d'obstacles et d'abus, pour si enracinés qu'ils soient, qui ne puissent être levés et détruits par l'intelligence et l'énergie de ce haut fonctionnaire.

Par suite de la gravité que semblent devoir prendre les affaires de principautés moldo-valaques, il règne dans le Divan, depuis quelques jours, une grande activité. Les réunions des membres du cabinet ottoman sont plus fréquentes que d'habitude, et les communications entre la Porte et les représentans des grandes puissances reçoivent de cette situation un mouvement inusité. Quelles que soient les résolutions que les événemens puissent commander de prendre, les hommes qui sont à la tête du gouvernement sont un sûr garant qu'elles seront prises avec la sagesse et la fermeté exigées par les grands intérêts du pays.

Il résulte de plusieurs lettres arrivées à Constantinople par le dernier courrier de Bucharest et adressées à des négocians considérables qui nous les ont communiquées, que les arrestations continuent dans la principauté de Valachie. Ces arrestations, ajoutent ces lettres, se font la nuit, et la terreur est à l'ordre du jour à Bucharest: tous les hommes soupçonnés de n'être pas bien avec le parti des vieux boyards, tremblent pour leur liberté et leur fortune. Ces lettres disent encore que ces faits se passent en dehors de la volonté et de l'autorité du commissaire de la Porte, Fuad éfendi, et du caimacam, le prince Constantin Cantacuzène.

Les nouvelles que nous avons reçues de Bucharest sont extrêmement graves. Nous avions annoncé que menacés par l'approche des Hongrois qui avaient envahi la Transylvanie, les autorités militaires de Cronstadt avaient demandé l'intervention d'une partie des troupes russes, qui occupent la Valachie, et que le général Lüders, commandant en chef de ces troupes avait expédié sur-le-champ un courrier à St-Pétersbourg pour y solliciter les instructions nécessaires à la conduite qu'il devait tenir en ces circonstances. Ces instructions ne se sont pas fait attendre: elles sont arrivées à Bucharest en six jours, et le général Lüders a donné l'ordre à un régiment de hussards et à une batterie de 16 canons de franchir les frontières de la Transylvanie.

C'est également par la voie de Bucharest qu'on a appris que le général autrichien Krudner, serré trop vivement et de trop près en Transylvanie, par les Madjars, s'est réfugié en Valachie avec un corps de 1,600 hommes qu'il commandait; et l'on assure que la ville de Hermanstadt a été prise par le général hongrois Bemh à la tête de 17,000 hommes.

Depuis l'arrivée du bateau à vapeur français le *Loupor*, le bruit s'est répandu à Constantinople que le roi de Sardaigne aurait proposé un traité d'alliance à l'Autriche et à Naples, par lequel il s'engagerait à renoncer à toute prétention de changer aucunement la carte politique de l'Italie qui a été tracée par les traités de 1815, à la condition que ces deux puissances lui prêteraient assistance dans le cas où son trône viendrait à être ébranlé par ses propres sujets.

Par les prochaines nouvelles de l'Italie, nous saurons ce que ce bruit peut avoir de vrai.

Le *Morning-Chronicle* du 8 janvier contient un article intéressant relatif aux événemens accomplis durant la dernière guerre austro-italienne dans les états lombardo-vénitiens. Nous l'aurions reproduit dans notre feuille de ce jour, si l'appréciation qu'on y fait du roi Charles-Albert était conçue en de termes moins vifs, moins énergiques.

Le conseil des ministres s'est réuni mardi dernier, à la Porte, sous la présidence de S. A. le Grand-Vézir.

C'est également sous la présidence de ce haut dignitaire que le cabinet s'est réuni hier samedi, au Séraskiérat, avant l'heure du dîner que S. A. Riza pacha, ministre de la guerre, a donné en l'honneur de S. A. Abbas pacha, gouverneur-général de l'Egypte. C'est pour ce motif que les ministres ne se sont pas rendus à la Porte.

Par ordonnance impériale du 1er février: Sami pacha, employé au service de l'Egypte, est nommé gouverneur de Tirhala, avec le grade de mirimiram.

NOUVELLES DIVERSES.

Avant-hier vendredi, le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu au Teké de Péra, pour y assister à la prière de midi.

— Demain lundi, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prophète (*Mevlud*), les bureaux de la Porte et de tous les départemens ministériels seront fermés. Le Sultan, en grand costume de cérémonie, accompagné de tous les ministres et les fonctionnaires de la Porte également en uniforme, doit se rendre en grande pompe à la mosquée de Sultan Bayzid pour assister à la cérémonie religieuse. Le cortège du *Mevlud* est réglé de la même manière et avec la même solennité que ceux qui ont lieu à l'occasion des deux Bairams.

— Mardi dernier, S. A. Ahmet-Fethi pacha, grand-maître de l'artillerie, a donné, en son hôtel de Constantinople, un grand dîner en l'honneur de S. A. Abbas pacha, gouverneur-général de l'Egypte. LL. AA. Récéid pacha, grand-vézir; Riza pacha, ministre de la guerre; Méhémet-Ali pacha, ministre de la marine; LL. EExc. Rifa'at pacha, président du conseil suprême de justice; A'ali pacha, ministre des affaires étrangères; Husni éfendi, ministre des finances; Tahir pacha, ministre de l'hôtel des monnaies; Suleyman pacha, ministre du commerce; Mazloum bey, ministre de la justice; Méhémet pacha, ministre de la police; Arüin bey, chargé des relations extérieures de l'Egypte et quelques autres hauts fonctionnaires de la suite de S. A. Abbas pacha, ont assisté à ce dîner, dont les honneurs ont été faits par S. A. le grand-maître de l'artillerie avec une grande distinction.

— Hier samedi, S. A. Riza pacha, ministre de la guerre, a également donné à S. A. Abbas pacha, un grand dîner, auquel ont assisté tous les personnages que nous venons de nommer. Les honneurs de ce dîner ont été faits avec la courtoisie qui distingue S. A. Riza pacha.

— Dans la journée de mardi, S. A. Abbas est allé faire une visite à Messerlé-Hanem sa tante, dont l'yali est à Arnaout-keui, où il a passé la nuit. Messerlé-Hanem était l'épouse de feu Ismaïl pacha, fils de Méhémet-Ali pacha.

— Mercredi dernier, M. Titow, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Russie, accompagné des personnes qui composent sa mission, s'est rendu au palais de Ferié, et a fait une visite à S. A. Abbas pacha.

— Le même jour, en sortant de la Porte, où il avait eu une conférence avec S. Exc. le ministre des affaires étrangères, M. le baron N. W. Mollerus, ministre résident des Pays-Bas, accompagné de M. Deodato Abro, premier drogman du consulat-général des Pays-Bas à Smyrne, de passage à Constantinople, s'est rendu également au palais de Ferié, et a fait une visite à S. A. Abbas pacha.

— C'est dans les premiers jours de la semaine qui vient de s'écouler, que M. le comte Pourtalès, ministre plénipotentiaire de Prusse, accompagné de plusieurs personnes de sa mission, a fait sa visite à S. A. Abbas pacha.

Dans le courant de la semaine, les autres chefs de mission ont rendu à S. A. Abbas pacha la visite qu'ils leur avait été faite de sa part quelques jours auparavant.

— On pense que le départ de S. A. Abbas pacha pour l'Egypte, aura lieu demain, à bord du bateau à vapeur de l'état le *Médjidié*, que le gouvernement met à sa disposition.

— Jeudi dernier, S. A. Riza pacha, ministre de la guerre, est allé faire une visite à S. A le Grand-Vézir.

— Mardi dernier, M. le comte de Stürmer, internonce d'Autriche, accompagné de M. Schwarzuber, attaché à la mission, s'est rendu à l'hôtel de S. A. le Grand-Vézir et a eu une conférence avec ce haut dignitaire.

— On lit dans les journaux français:

«Le comité des affaires étrangères de France a rejeté la proposition de M. Francisque Bouvet, dont le but était d'assurer au monde la paix universelle que voterait un congrès réuni à Constantinople le mois de mai prochain.»

— « Le prince Callimachi a remis au président de la République les lettres qui l'accréditent en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la S. Porte près la République française.»

— « Les deux fils d'Ibrahim pacha et Mohamed-bey, directeur de l'arsenal d'Alexandrie, sont arrivés à Paris. »

— Le conseil supérieur de santé de Constantinople vient d'être saisi par la Porte de la demande du gouverneur-général de l'Egypte, tendant à obtenir que les provenances de ce pays soient admises à la libre pratique à leur arrivée dans cette Capitale. Cette question est importante, et l'on peut être sûr qu'elle sera examinée par le conseil avec toute l'attention que réclament les grands intérêts qui s'y rattachent.

— Le *Sémaphore* ou *Annuaire impérial* publié régulièrement au commencement de l'année musulmane, a eu les honneurs d'une traduction française pour l'an 1818 qui vient de s'écouler. Nous en sommes redevables à M. Bianchi qui a déjà si bien mérité de la Turquie par ses différens travaux propres à en faire connaître la langue, et à lui faciliter en retour la communication des richesses littéraires et scientifiques de l'Occident. Cette traduction insérée d'abord par fragmens dans le *Journal Asiatique* de Paris, a été réunie ensuite dans un in-8° de 100 pages, imprimé avec les beaux types de l'*imprimerie nationale*. Le but de M. Bianchi, comme il l'annonce dans un avant-propos, a été de suppléer par ce moyen aux données actuellement incomplètes que fournissent les ouvrages de MM. Charles d'Ohsson et de Hammer sur l'état politique, civil, militaire et administratif de l'Empire ottoman. Le public d'Europe en se rapportant toujours à ces renseignemens, aurait pu ignorer encore long temps l'organisation nouvelle qui date du règne précédent, et les changemens survenus dans les relations avec les puissances étrangères. L'indication textuelle des noms géographiques reproduite en caractères turcs avec leur prononciation en lettres françaises, est de nature à intéresser les orientalistes, et n'est pas sans utilité pour les agens qui appartiennent à la carrière diplomatique et consulaire. Un coup-d'œil sur la situation présente de l'Empire et sur les réformes qui en marquent et constatent les avantages, termine ce travail. Le texte turc, dû à une plume exercée, est accompagné de la traduction qui permet d'apprécier la justesse et la largeur de l'esprit politique auquel nous devons cet aperçu.

En comparant cet *Annuaire* avec celui qui vient de paraître pour l'année nouvelle, il est une réflexion dont nous n'avons pu nous défendre et que nous émettons ici: c'est que la scène politique a conservé bien peu d'hommes à la même place et dans les mêmes dignités. Cette roue rapide et mobile de l'administration que nous voyons tourner, du reste, dans beaucoup d'autres Etats, n'a-t-elle point parfois un mouvement accéléré peu profitable aux administrans et aux administrés? Les premiers ont-ils bien le temps d'étudier et de comprendre leurs devoirs et les besoins des localités, de s'y attacher, et les autres ne sont-ils pas exposés à souffrir d'un certain manque d'expérience, de stabilité ou d'intérêt?

Nous ne pouvons qu'unir nos remerciements à ceux que M. Bianchi adresse à l'habile éditeur du *Sémaphore* ou annuaire qui vient de nous livrer son œuvre que recommandent et complètent de nouveaux renseignemens et des aperçus présentés avec une méthode plus lumineuse. Toutefois ce qui excite et accroît l'intérêt des lecteurs, ne fait aussi, en Europe surtout, que les rendre plus exigeans. Ainsi il est d'importantes branches de la statistique relative à l'Empire, qu'ils verraient avec plaisir et reconnaissance sortir des ombres dans lesquelles on les retient encore par une discrétion mal entendue et incompatible, selon nous, avec les besoins actuels de la publicité, parce que de la sorte on autorise indirectement les conjectures et les inductions défavorables, et qu'en même temps cette mesure, possible et bonne peut-être dans le passé, est d'un fâcheux contraste avec l'impulsion irrésistible qui porte toutes choses au progrès.

— L'éclairage de Péra est établi depuis quelques années, et nul n'en conteste l'utilité. Il a nécessité de grands frais; des avances ont été faites par l'entrepreneur qui ne serait pas fâché, pour s'en couvrir et être payé de ses peines, que les cotisations fixées par la Porte fussent payées par toutes les personnes qui ont des maisons dans les rues où se trouvent placés les reverbères de l'entreprise. Il en est cependant, et beaucoup, qui ne se pressent pas d'acquitter leur quote-part, ce qui n'est pas juste. Aussi, pour y remédier, la Porte vient de nommer une commission qui se composa de MM. Antoine Aliéon, Périclès Franchini, Nicolaki Hadji Foli, Yani Paléologue; reste à nommer encore deux musulmans et deux arméniens. Cette commission tiendra ses séances le dimanche, et sera présidée par Nechès bey, directeur du bureau des passeports.

— Trois cent quarante-deux Albanais, condamnés aux travaux forcés pour avoir pris part dans les derniers troubles de l'Albanie, expiaient leur peine dans les prisons de l'Arsenal. Ils viennent d'être graciés par le Sultan et mis en liberté. Il ne leur est pas permis de retourner en Albanie. Libres de choisir toute autre province de l'empire, ils pourront s'y rendre et y appeler leurs familles.

— Avant-hier, un marin grec est tombé à la mer dans le port au moment où il s'embarquait sur un des bateaux qui font les voyages du Bosphore. Il en a été quitte pour un bain hors de saison, grâce au secours efficace qui lui a été prêté par une embarcation européenne.

— Mardi dernier, un matelot s'étant pris de querelle avec un pilote, après avoir bu plus qu'il ne fallait, lui enfonça son poignard dans la poitrine et l'étendit raide mort sur le coup. L'assassin fut aussitôt arrêté et livré à la Police.

(Correspondances particulières.)

ROUMÉLIE. Andrinople, 26 *janvier*. — Le temps s'est enfin remis au beau, et le dégel a commencé; mais il se passera bien des jours avant que les amas de neige qui couvrent les toits des maisons et encombrent les rues soient entièrement fondus.

Ces jours passés, un meurtre a été commis dans un bain. L'un des desservans de cet établissement a tué, à coups de couteau, un Albanais de même condition, auquel il avait voué une inimitié éternelle, et a grièvement blessé un autre individu accouru au secours de la victime. Le meurtrier s'était réfugié dans le konak d'un cheik, mais il en a été extrait et mis aux fers.

On écrit de Kékan que les temps affreux qui ont regné dans le golfe de Saros, ont occasionné la perte d'un navire hellénique chargé de céréales; plusieurs hommes de l'équipage de ce bâtiment ont eu plus ou moins à souffrir des rigueurs du froid; deux sont morts et ont été inhumés à Xéroès. Plusieurs bateaux des îles de l'Archipel ont aussi éprouvé de fortes avaries de tout genre.

Complète stagnation d'affaires par suite du gel de notre rivière, depuis Philippopoli jusqu'à Enos, y compris ce dernier port. La navigation ne pourra guère s'ouvrir avant, le mois de mars prochain.

Syrie. Damas, 17 *janvier*. — Depuis longtemps nous jouissons d'une complète tranquillité dans l'intérieur de la ville, grâce aux soins assidus d'Osman pacha, gouverneur-général de Damas; mais au dehors, la sécurité est bien loin d'exister. Quelques bandits répandus dans les environs de Damas, y commettent impunément des vols et même des assassinats. — Cela provient de ce que le gouvernement local ne s'occupe qu'avec la police intérieure, sans trop se soucier des villes et des campagnes environnantes. — Des actes de la nature de ceux que nous signalons devraient pourtant appeler toute l'attention du gouvernement.

Dernièrement, une famille chrétienne se rendait à Seyd-Naya, village situé à 6 heures de Damas; chemin faisant, elle fut attaquée par des bandits qui la dépouillèrent com-